

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 05 AOÛT 2025 à 20h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mme GONTRAND Marie-laure, M. OZIL Bernard, Mme PAILLERON Marianne M. Patrick ASTIER, , Laurence HOTTE, M. Denis ROUME
Mmes Sylvie CANTA, Hélène BERTRAND, Michelle FROMONT, Sidonie JABBOUR, MM. Gwenaël CHAZOT, Cyrille PONSOT, David ALBRAND, M. BOUZRAA Nordine.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2025_91 : CDD CANTINE ET ENTRETIEN

Contrat de 20h hebdomadaires annualisé à 19h04 soit 19,6, du 20/08/2025 au 03/07/2026 : CDD L.332-8 6 CGFP Commune de moins de 2 000 habitants lorsque la création ou la suppression d'un emploi dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité. Rémunération : IB 385 / IM 372.

Ménage des locaux scolaires, périscolaires et techniques. Surveillance temps de cantine et plonge. Remplacement personnel absent.

Après avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide l'ouverture du contrat.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

M. Bernard CHEVILLIAT,
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 26/08/2025

Reçu en préfecture le 26/08/2025

Publié le

ID : 007-210701264-20250805-DE_2025_91-DE

